

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

2124 KALORAMA ROAD N.W.

WASHINGTON, D.C. 20008

Tel. (202) 232-6656

Email : passeports-ABW@beninembassy.us

ETABLISSEMENT – RENOUELEMENT DE PASSEPORT ORDINAIRE BIOMETRIQUE

Le passeport ordinaire biométrique est un document de voyage qui permet à son titulaire de justifier de son identité. Celui du Bénin contient trente-deux (32) pages et répond aux normes de sécurité internationales. Pour obtenir ce précieux document :

- ✓ Le demandeur doit être de nationalité béninoise
- ✓ La validité du passeport ordinaire biométrique est de six (06) ans.
- ✓ Les demandes de passeport biométrique sont introduites par l'Ambassade mais les passeports sont émis par la Direction de l'Emigration et de l'immigration à Cotonou.
- ✓ Le coût réel du passeport est de quarante-cinq mille (45.000) francs, mais du fait de la subvention du gouvernement, son coût revient à trente mille (30.000) francs pour les demandeurs à Cotonou et \$130.00 US pour les dossiers déposés à l'Ambassade (par money order uniquement)
- ✓ Tous les demandeurs doivent se présenter exclusivement en personne à l'Ambassade à Washington, DC pour déposer leur dossier sur rendez-vous.

-Prendre rendez-vous au 202 232 6656 ou par email en précisant votre numéro de téléphone aux adresses :

ambassade.washington@gouv.bj

info@beninembassy.us

- ✓ *Le délai d'établissement du passeport est au minimum de quatre semaines.*

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Cas de déclaration normale faite à l'état civil à la naissance au Bénin

Etablissement

- Copie du volet N°1;
- Extrait d'acte de naissance légalisé ;
- Souche de l'acte de naissance (actualisée conforme au registre) datant de moins de trois mois ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Attestation de résidence (datant de moins de 1 mois) ;
- Trois (3) photos d'identité couleur sur fond blanc ;
- La preuve de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

Renouvellement

- Extrait d'acte de naissance légalisé ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- La preuve de profession s'il y a changement de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Attestation de résidence (datant de moins de trois mois) s'il y a changement d'adresse ;

- Deux (02) photos d'identité couleur sur fond blanc ;
- Présentation de l'ancien passeport et la photocopie des trois (03) premières pages ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

Cas de jugement supplétif

Etablissement

- Extrait du jugement supplétif;
- Page de transcription de naissance (souche actualisée du jugement supplétif) datant de moins de trois mois ;
- Procès-verbal d'homologation du jugement supplétif ;
- Photocopie de carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Attestation de résidence (datant de moins de 1 mois) ;
- Trois (03) photos d'identité sur fond blanc ;
- La preuve de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

Renouvellement

- Extrait du jugement supplétif d'acte de naissance ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Attestation de résidence (datant de moins de 1 mois) s'il y a changement d'adresse ;

- Deux (02) photos d'identité sur fond blanc ;
- La preuve de profession s'il y a changement de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Présentation de l'ancien passeport et la photocopie des trois (03) premières pages ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

Cas du Jugement d'autorisation

Etablissement

- Extrait d'acte de naissance ;
- Copie du volet N°3 (souche) actualisée conforme au registre datant de moins de trois mois ;
- Copie de la décision du tribunal ;
- Copie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Attestation de résidence datant de moins de un (01) mois ;
- Trois (03) photos d'identité sur fond blanc ;
- La preuve de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

Renouvellement

- Extrait d'acte de naissance ;
- Copie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;

- Attestation de résidence datant de moins de un (01) mois s'il y a changement d'adresse ;
- Deux (02) photos d'identité sur fond blanc ;
- La preuve de profession s'il y a changement de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Présentation de l'ancien passeport et la photocopie des trois (03) premières pages ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

Cas des béninois nés hors du territoire national

Etablissement

- L'acte de naissance délivré par le pays étranger ou sa transcription faite au Bénin ;
- Certificat de nationalité béninoise;
- La souche de l'acte de naissance du parent géniteur ayant donné la nationalité béninoise ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- La preuve de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Attestation de résidence au Bénin (datant de moins de 1 mois) ;
- Trois (03) photos d'identité sur fond blanc ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

Renouvellement

- Copie de la transcription faite au Bénin ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- La preuve de profession s'il y a changement de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Attestation de résidence au Bénin (datant de moins de 1 mois) s'il y a changement d'adresse ;
- Présentation de l'ancien passeport et la photocopie des trois (03) premières pages ;
- Deux (02) photos d'identité sur fond blanc ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

Cas de naturalisation par alliance

Etablissement

- L'acte de naissance du pays d'origine ;
- Certificat de nationalité béninoise;
- Souche de l'acte de mariage;
- Souche de l'acte de naissance de l'époux ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Attestation de résidence au Bénin (datant de moins de 1 mois) ;
- La preuve de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;

- Trois (03) photos d'identité sur fond blanc.

Renouvellement

- L'acte de naissance du pays d'origine ;
- Certificat de nationalité béninoise;
- Extrait de l'acte de mariage;
- Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- La preuve de profession s'il y a changement de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Une attestation de résidence datant de moins de trois mois s'il y a changement d'adresse ;
- Deux (02) photos d'identité sur fond blanc ;
- Présentation de l'ancien passeport et la photocopie des trois (03) premières pages.

Cas de naturalisation par décret

Etablissement

- L'acte de naissance du pays d'origine ;
- Certificat de nationalité béninoise;
- Copie du décret ayant attribué la nationalité béninoise ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Attestation de résidence au Bénin (datant de moins de 1 mois) ;
- Trois (03) photos d'identité sur fond blanc ;

- La preuve de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

Renouvellement

- L'acte de naissance du pays d'origine ;
- Certificat de nationalité béninoise;
- Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Attestation de résidence au Bénin (datant de moins de 1 mois) s'il y a changement d'adresse ;
- Deux (02) photos d'identité sur fond blanc ;
- La preuve de profession s'il y a changement de profession (La fiche de paiement, La carte professionnelle, L'attestation de diplôme, L'attestation de travail, Le certificat de travail, Le certificat de scolarité, La carte d'étudiant) ;
- Présentation de l'ancien passeport et la photocopie des trois (03) premières pages ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans signée par l'un des géniteurs biologiques.

COMMENT EFFECTUER LE RETRAIT DE MON PASSEPORT

Vous pouvez retirer votre passeport

- A l'Ambassade précisément au service consulaire sur rendez-vous uniquement en appelant le 202 232 6656